

LabEx SMS (Université Toulouse II)
Opération « Analyses historiques des structures de pouvoir »
Politisations ordinaires. Pratiques populaires et actions politiques (XIVe-XIXe s.)

Framespa (Toulouse, UTM), Lassp (Toulouse IEP), Telemme (Aix-Marseille)

Journée d'étude
« Agents subalternes et *street level bureaucrats* (XIV^e-XIX^e siècles) »

Université de Toulouse Le Mirail
Maison de la Recherche

Vendredi 16 mai 2014
Salle D31 - 9h30-17h

Organisée par Déborah Cohen, Guillaume Gaudin, Claire Judde de Larivière, Julien Weisbein

9h30-9h45

Présentation

9h45-10h15

Nicolas Offenstadt, histoire médiévale, Université Paris I-Panthéon Sorbonne

« Les Hommes de la rue, les hommes dans la rue. Sergents, crieurs et agents de la ville de Laon à la fin du Moyen Age »

10h15-10h45

Sébastien Poublanc, histoire moderne, Université de Toulouse

« Une figure d'agent subalterne : le garde forestier moderne à la lisière du *saltus* et de la *sylva* »

11h15-11h45

Déborah Cohen, histoire moderne, Université d'Aix-Marseille

« 'Je suis un home nul': L'accès du peuple aux fonctions administratives sous la Révolution: bouleversement des hiérarchies officielles et objectivation du capital culturel »

11h45-12h15

Marie Cartier, sociologie, Université de Nantes

« Le rapport des agents subalternes aux institutions : le cas des assistantes maternelles en Loire-Atlantique dans une période de 'professionnalisation' »

14h-17h00

L'après-midi prendra la forme d'un **atelier**, où nous discuterons et débattrons des propositions du matin, en essayant collectivement de répondre aux questions soulevées dans l'argumentaire.

Dans le cadre du projet « Politisations ordinaires » (au sein du LabEx SMS de l'Université de Toulouse), cette journée d'étude se propose de réfléchir à la complexité sociale qui, avec une variété de formes mais quelle que soit la période étudiée, naît de l'association de deux réalités antagoniques, celle du *pouvoir* que donne une fonction et celle de la *subalternité* d'une position sociale. Loin d'être marginales, de telles positions ambiguës ont existé à différentes époques avec une importance que l'historiographie a longtemps négligée. Si les propriétés sociales et politiques des « *street level bureaucrats* » tendent aujourd'hui à être reconnues et analysées par les politistes et, à leur suite, les historiens contemporanéistes, les chantiers restent encore largement à défricher pour l'histoire médiévale et moderne. Dans ce cadre, la journée d'étude se donne notamment pour objectif de contribuer à une première typologie des acteurs concernés, qu'ils soient institutionnels (gendarmes, gardes, policiers, douaniers, gardes forestiers, crieurs publics, bateliers/cochers des institutions, secrétaires, portiers, messagers) ou non institutionnels (marchands, mouchards, revendeurs/ses, informateurs, espions, bateliers).

Au plus loin d'une vision simplificatrice de la domination, on cherchera à explorer le jeu subtil qui peut être celui des agents subalternes, placés en position d'être toujours à la fois dominés sur l'échelle sociale et ponctuellement dominants par leur fonction, et dépositaires d'une forme d'autorité publique. On cherchera alors à savoir comment peuvent (ou non) s'effectuer des transports de valeur d'une sphère à l'autre, comment la fonction peut pâtir du statut social ou celui-ci se rehausser de la fonction, dans quelles situations, avec quelle durabilité et face à qui.

Si de telles fonctions subalternes existent à toutes les époques, certaines périodes paraissent néanmoins autoriser plus que d'autres le déséquilibre entre fonction et statut. A la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne, alors que continuent de se définir des statuts de citoyenneté et de bourgeoisie, de nombreux officiers appartenaient au « peuple ». Leurs fonctions, néanmoins, les distinguaient des simples habitants, sans que le droit parvienne toujours à stabiliser ces distinctions. Par ailleurs, si le XVIII^e siècle était marqué par une naturalisation du social permise par et entretenant une quasi absence de mobilité sociale pour les hommes et les femmes du peuple, la Révolution ouvre un nouveau contrat social et inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen que « tous les Citoyens étant égaux » aux yeux de la loi, ils « sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité ». Comme se construit par ailleurs une nouvelle administration publique et que le nombre des postes à pourvoir en est multiplié, la période est alors particulièrement riche en hommes du peuple muni de quelque pouvoir. Et peut-être faut-il penser que le modèle pourrait être étendu à d'autres périodes bouleversées. La journée d'étude se propose en tout cas d'être particulièrement attentive à cette question des contextes, en particulier dans les phases de renouvellement politique ou de transition.

Enfin, si l'on sait plus ou moins bien comment se transmettaient ou s'enseignaient les compétences requises par les fonctions érigées en métiers, il n'en est pas forcément de même pour des postes dont le caractère de nécessité et de participation à la vie publique ne supprime pas la subalternité sociale. On se demandera donc comment étaient choisis ces hommes « sans qualités », comment étaient définies et comment étaient transmises les compétences - si on concevait qu'il y en eût -, quelle part relevait de définitions liées au poste, quelle latitude était laissée à l'agent et quelles éventuelles dérives celui-ci pouvait être tenté de mettre en place pour compenser dans son poste sa faiblesse sociale.

Comme à toutes ces questions il est particulièrement difficile de répondre eût égard au fréquent amenuisement des archives lorsque l'on descend l'échelle sociale, la journée d'étude sera particulièrement attentive à la question des sources disponibles. Comment reconstituer la biographie et la formation de ces officiers ? Comment mettre au jour la réalité de leurs compétences et de leurs actions, reconstituer les modalités et les formes de leurs interventions dans l'espace public ?

Lors des débats de l'après-midi, nous voudrions en particulier aborder les points suivants :

1. Les officiers subalternes : inventaire et fonctions

Au-delà des officiers que vous étudiez, quels autres officiers intervenaient ? Quelles étaient les fonctions couvertes par ces officiers ? (ordre public, hygiène, etc.)

2. Identités

Qui sont ces officiers ? Que savons-nous de leur statut social, origine, niveau de fortune ? En fonction des périodes, quels sont les critères utiles pour les qualifier socialement ?

3. Missions publiques et signes du pouvoir

Comment est qualifiée la mission « publique » ? Pour qui travaillent-ils ? Quel niveau institutionnel ? Quels sont les critères qui ont permis de les sélectionner ? Qu'est-ce qu'implique le travail pour l'Etat ou une institution publique ? Les agents manifestent-ils leur adhésion à l'Etat ? Comment ? (uniformes etc.)

4. Ressources politiques et compétences techniques

Comment les agents apprennent-ils leurs fonctions ? D'où tirent-ils leurs savoirs et savoir-faire ? Quels sont les lieux de l'apprentissage ? Sur quoi se fonde l'apprentissage ? Quelles sont les ressources techniques et pratiques ? Que sait-on de leur formation, de leurs carrières, des raisons pour lesquelles ils ont choisi cette carrière ? Y a-t-il une transmission du métier au sein de la famille ?

Quelles sont les compétences requises ? Savaient-ils lire et écrire ? Rédiger des rapports ?

5. Capacités pragmatiques et formes de l'intervention publique

Dans les sources à notre disposition, que peut-on saisir des interactions entre ces agents subalternes et les sujets ? Que nous disent-elles des situations normales ou pas dans lesquelles ces agents travailler ? Selon quelles modalités ?

6. Relations aux institutions

Quelles relations entretiennent-ils avec les institutions ? Comment sont-ils payés ? Comment leur mission leur est-elle signifiée ? (ordre de mission, etc.)

7. Sources et analyses pragmatiques

Quelles sources permettent d'étudier leur action et leurs fonctions en situation ? Au-delà des sources institutionnelles classiques, à quel type de document avez-vous recours ?